

# Etre soi avec les mots d'autrui

Roxane Bertrand

## INTRODUCTION

En rupture avec une certaine tradition linguistique dans laquelle la notion même de sujet est évacuée, où l'on aborde les messages échangés sans faire référence aux sujets producteurs, notre démarche consiste à appréhender le dynamisme inhérent aux énoncés à travers la dimension agissante des interactants.

### 1. PERSPECTIVE THEORIQUE

Envisager le discours en termes d'activités langagières suppose la prise en compte des sujets à l'origine de celles-ci

Tout fragment discursif se présente comme le résultat d'activités conduites par les sujets, de sorte que l'énonciation implique l'introduction des sujets parlants dans la théorie linguistique (Vion, 01a).

Une fois le sujet réintroduit dans la problématique, le concept d'hétérogénéité relative à ce dernier se révèle essentiel pour caractériser le type d'approche dont nous nous réclamons. Parmi les auteurs qui admettent cette hétérogénéité et en font un élément fort de leur théorie, Authier-Revuz (82) représente celle qui, à l'origine, a tenté de théoriser cette question à travers sa dichotomie désormais célèbre "d'hétérogénéité constitutive" (HC) et "d'hétérogénéité montrée" (HM). La première, qui trouve son origine chez des auteurs extérieurs à la linguistique, renvoie à une réalité interne propre au sujet. Celui-ci ne se constitue en tant que tel qu'en présence de l'autre et grâce au dialogue qui naît de cette rencontre. La remise en cause de l'unicité du sujet s'opère parallèlement à celle du sujet parlant. Tant que prédomine en effet l'idée de "l'unicité du sujet de conscience", on n'envisage qu'un sujet homogène dans ses productions langagières. Dès lors qu'il est fondamentalement hétérogène, on peut adopter l'idée que ses productions soient soumises à d'autres influences. L'hétérogénéité montrée implique ainsi les pratiques langagières dans lesquelles les individus sont engagés. Elle fait référence au "locuteur qui, consciemment ou non, met en

scène une pluralité de voix dans son discours ” (Vion, 01a). Le sujet n’est plus conçu, dès lors, comme étant l’unique dépositaire de sa parole.

Nous empruntons à la terminologie de Ducrot (84) pour définir cette diversité de voix. Le *locuteur*, à l’origine de l’énoncé, est le (co)-responsable de l’énonciation dans la mesure où il construit avec l’autre, le discours et le sens échangé. Les *énonciateurs* désignent les diverses instances énonciatives, c’est-à-dire, selon Ducrot, les divers points de vue actualisés dans le discours.

Si l’hétérogénéité montrée constitue un concept central de la théorie, il s’agit de la caractériser et de mettre en évidence “ les formes qui offrent des représentations en discours du discours d’autrui ” (Authier-Revuz, 82 : 114). Plus que des formes, nous cherchons à caractériser des activités repérables à travers des marques langagières. Vion (01a) parle de “ traces ” que le sujet parlant laisse de sa présence au sein de ses productions langagières.

## 2. LE DISCOURS RAPPORTE DIRECT (DRD)

### 2.1 Définition

Parmi les activités langagières mettant en scène une pluralité de voix, le discours rapporté (DR) occupe une place de choix. Concernant l’hétérogénéité constitutive, il représente “ la seule partie émergée de cette division du sujet ” (De Gaulmyn, 94). A ce titre, il incarne le “ type de discours le plus illustratif de l’hétérogénéité montrée ” (Authier-Revuz, 82). Face à ceux qui décrivent les DR comme “ la simple mention des mots de la langue ”, une majorité d’auteurs considèrent que les marques des DR -syntaxiques notamment- mises en évidence dans différents travaux, constituent les signes incontestables de la présence d’autres voix dans le discours d’un locuteur.

Par discours rapporté, on s’accorde à entendre la retransmission différée qu’un locuteur ou un scripteur L fait des paroles antérieurement prononcées par un locuteur ou scripteur L’ (L et L’ peuvent représenter une seule et même personne dans deux situations distinctes). L’énoncé d’un DR a pour objet de reproduire un acte d’énonciation déterminé, effectué par un locuteur, identifié, localisé dans le temps et l’espace. Toutefois cette acception classique du DR ne couvre que partiellement les faits observables (De Gaulmyn, 92 : 22).

Les DRD examinés ici satisfont pour la plupart à cette définition, à savoir la retransmission différée de propos tenus antérieurement par des énonciateurs identifiés, du moins identifiables, dans le co-texte. Par ailleurs, les propositions de Vincent et Dubois relatives aux divers emplois de la structure du DR,

permettent de catégoriser l'ensemble de nos énoncés ; parmi eux, la *pseudo-reproduction* -laisser croire que des paroles ont été dites-, *l'actualisation* -les DR sont le prototype de plusieurs événements similaires-, et *l'invention* - faire dire des propos qui n'ont jamais été dits- (96 : 60).

Bien qu'inadéquat vu son champ d'action de plus en plus large<sup>1</sup>, nous conservons<sup>2</sup> le vocable de discours rapporté (direct) qui reste très évocateur.

## 2.2 La fidélité des propos en DRD

La fidélité aux propos tenus a longtemps été considérée comme l'une des caractéristiques essentielles du DRD, par opposition au discours rapporté indirect notamment. Or, cette fidélité n'est qu'illusoire. En ce sens, De Gaulmyn (94) préfère parler de paroles "portées" ou "déportées", le terme de rapporter supposant une restitution fidèle des paroles difficilement tenable, étant établi que toute formulation n'est, selon l'auteur, qu'une reformulation. Pour Bergheaud (86) c'est la prosodie (à l'oral) qui joue un rôle pour déplacer le sens premier des mots et leur en attribuer un autre, ce qui la conduit à parler de citation chargée d'intention ou de jugement. Plus généralement, les auteurs remarquent très justement que la simple extraction de mots par rapport à d'autres, impliquant un choix de la part du locuteur, représente une première infidélité (Vincent & Dubois, Jacob, etc.).

Ceci nous permet d'enchaîner sur les fonctions dévolues aux DRD.

## 2.3 Les fonctions du DRD

Une fois établie la présence d'autres voix<sup>3</sup> dans le discours, on peut s'interroger sur les stratégies et les enjeux que revêt l'utilisation du DRD.

On lui attribue traditionnellement les fonctions de narration (relater une expérience, vécue ou pas), de description, d'illustration ainsi qu'une fonction d'argumentation. Si extraire certains mots par rapport à d'autres constitue une infidélité aux propos antérieurs, c'est surtout parce qu'on les juge pertinents dans le déroulement du discours et qu'ils servent la cause que l'on défend qui compte. Qu'ils entrent dans une logique narrative ou argumentative, les DRD se révèlent

---

<sup>1</sup> On pourra se reporter à l'ouvrage de Rosier (01) pour une revue exhaustive des différentes réalités et acceptions que recouvre le terme de DR.

<sup>2</sup> Roulet (01) parle par exemple de discours représenté (designé, formulé ou implicite).

<sup>3</sup> Voir les nombreux travaux sur les marques syntaxiques ou ceux, plus rares, sur les marques prosodiques (Léandri 93; Demers 96; Morel 96; Bertrand & Espesser 98, 02).

être ainsi, “ plus qu’une simple reproduction de parole, une réelle stratégie de parole ” (Vincent et Dubois, 96).

Suite à ces auteurs, nous allons nous intéresser au bénéfice éventuel que retirerait le locuteur à laisser croire que les propos émis sont des citations.

### 3. ACTIVITES ET PLACES

#### 3.1 Dispositif formel

Rendre compte de la multiplicité des sources énonciatives dans la parole du locuteur nécessite un dispositif formel et théorique. Les propositions de Vion (95) particulièrement utiles en l’occurrence, se déclinent à partir d’un schéma au sein duquel des niveaux d’activités spécifiques déterminent des *places* ou *positions*. Celles-ci relèvent d’un ordre interpersonnel et d’un ordre interlocutif. Le premier, d’ordre sociologique, définit la *relation sociale* qui met en jeu trois types de positions : *-institutionnelles* (définissent le cadre interactif), *-modulaires* (définissent un sous cadre dans le cadre général), *-subjectives* (renvoient aux images de soi et des autres véhiculées par la nature des comportements langagiers mis en œuvre). L’ordre interlocutif définit la *relation langagière* ou *interlocutive*. Mise en place dans le langage lui-même, cette dernière actualise deux types de positions : *-discursives* (renvoient aux activités langagières de narration, d’argumentation, etc.), *-énonciatives* (concernent les activités liées aux modes de présence des sujets dans leur message, le nombre et la nature des énonciateurs construits dans le discours, etc.).

#### 3.2 L’interrelation des places

Pour Vion, ces diverses places évoluent sans cesse tout en interagissant les unes sur les autres,

Les sujets qui communiquent sont amenés à gérer simultanément tout ce jeu de positions au point que la relation tissée entre eux va articuler ces cinq types de rapports de places interreliés. Dans ces conditions, toute modification dans l’une de ces places aura immédiatement des répercussions sur l’ensemble des autres (Vion, 01b).

Le locuteur qui rapporte des propos introduit d’autres sources énonciatives au sein de sa parole, qui modifient alors son mode d’investissement dans le discours. Le niveau énonciatif ainsi que parallèlement le niveau discursif, sont

affectés car le locuteur peut passer d'une activité de narration à une activité de description puis d'argumentation. Mais qu'en est-il des autres places ?

#### 4. HYPOTHESE

Dans ce travail, nous nous limitons à l'analyse d'une seule place de la relation interpersonnelle, en l'occurrence la place subjective.

Nous formulons l'hypothèse, proche de la problématique selon laquelle le locuteur construit une image de soi et de l'autre dans son discours, que le recours à un procédé tel que le DRD, en jouant sur les places énonciatives et discursives, influe directement sur les positions subjectives des sujets.

#### 5. L'ANALYSE DES DISCOURS RAPPORTÉS DIRECTS

L'étude est menée sur un corpus de conversation d'1 heure environ entre 3 locutrices (+ 1 locuteur ponctuel). 248 DRD sont produits au total, au sein desquels sont convoqués 24 énonciateurs. La locutrice principale (désormais A) produit elle-même 188 DRD et convoque 21 énonciateurs dans sa parole.

Cette partie vise à illustrer, à travers l'examen de quelques exemples, la manière dont A se construit une position subjective spécifique -haute en l'occurrence- au plan dialogal en recourant aux discours rapportés directs. En rapportant des propos, A active une situation d'énonciation antérieure. On distingue ainsi deux niveaux d'échanges : le niveau dialogal relatif aux locuteurs en présence dans l'interaction hic et nunc et le niveau dialogique relatif à l'échange (ou un fragment de cet échange) entre les divers énonciateurs actualisés dans la parole de A. Notre analyse porte plus précisément sur le plan dialogique de l'interaction puisqu'elle concerne les positions subjectives que la locutrice occupe dans ses échanges rapportés ainsi que, corollairement, celles de ses énonciateurs. L'intérêt d'une telle analyse consiste à montrer que ces positions du niveau dialogique influent directement sur l'image que A cherche à faire émerger d'elle au plan dialogal.

Nous allons nous attacher à montrer que l'évolution de ces positions dépend de divers phénomènes. Construites dans et par le langage, elles varient non seulement en fonction du choix des propos mais aussi de la manière dont ils sont actualisés. La locutrice peut choisir de les "surmarquer" -pour reprendre un terme de Rosier (01)- au niveau vocal par exemple en vue de dévaloriser l'énonciateur cité et s'octroyer en face, une position haute. Les places subjectives dépendent également des positions interactives occupées par la locutrice dans le

cadre de l'échange dialogique, selon qu'elle est énonciatrice principale (cas d'auto-citation) ou non, destinataire ou simple témoin de l'échange, ou même encore qu'elle en est absente. Elles peuvent varier en fonction également de la fréquence à laquelle elle choisit de "s'auto-citer" comparativement aux cas où elle cite autrui.

Dans les exemples 1 et 2, A évoque une discussion avec deux personnes (mère et fille) dans laquelle elle défend un point de vue lié aux "lacunes" de la mère en matière d'éducation<sup>4</sup>.

exemple 1

- A (Mère) *on arrive de là bas je viens de l'inscrire là bas euh parce qu'elle veut plus aller à p...*  
 B ah bon # mon (dieu)  
 A ... alors je lui ai dit jui ai dit (A) *putain mais euh sans déconner mais euh*  
 (Fille) *oui parce que* elle dit elle me elle la petite de suite elle a enchaîné elle me dit (F) *oui parce que moi j'en ai marre j'ai pas de copines là bas au lycée à p...* j'y dis (A) *mais attends F t'y es pas à l'école pour te faire des copines t'y es pour à l'école au lycée pour travailler* quoi d'abord en priorité  
 B eh ouais

A se pose ici comme la garante de l'autorité parentale. Elle se construit cette position face à la mère qu'elle juge en être totalement dénuée (le choix lexical "elle veut plus..."), et dont elle prend finalement le relais quand elle s'adresse à l'enfant. Outre une auto-citation à fonction d'évaluation, A met en scène ses interlocutrices qu'elle fait d'abord parler avant de rapporter ses propres paroles. L'auto-citation, stratégie fréquente pour parler des expériences personnelles, illustre le fait que l'on accorde de l'importance à ses propos. Donner la parole aux autres avant de se la donner renforce ce point dans la mesure où cette stratégie permet en l'occurrence, comme l'ont souligné Vincent et Dubois, "de se donner le dernier mot" (96 : 127), lequel entraîne l'adhésion de B.

A opère de la même manière dans l'exemple 2 qui illustre encore cette image de garante de l'autorité, étendue alors au corps enseignant, face à une mère dépourvue de rigueur à l'égard de ses enfants et qui prend systématiquement leur défense contre l'autorité.

exemple 2

<sup>4</sup> Sont indiqués en italique les DRD analysés ; entre parenthèses l'énonciateur cité. Les chevauchements de parole sont soulignés. Les pauses silencieuses sont notées #.

- A oh puis tu sais le fait de suite de dire (Mère) *oh mais je vais aller le voir moi le prof et tout j'veais aller lui dire que c'est (A) oh eh j'ai dit (A) attends quand même eh faut pas exagérer*

Les exemples 3 à 11 concernent la séquence thématique la plus importante de l'interaction au cours de laquelle A relate sa relation conflictuelle avec son patron (P). Au cours de ce passage, elle produit environ 80 DRD.

Dans l'exemple 3, A a posé trois jours de congés sans donner d'explication à P qui s'en inquiète auprès d'un autre de ses employés (Ph), qui vient lui-même de lui présenter sa démission.

#### exemple 3

- A alors sur le coup il a eu peur j'ai il a dit à Ph (P) *oh essayez de de savoir c'qu'elle a parce que faudrait pas quand je voudrais quand même pas qu'elle me fasse comme vous qu'elle s'en aille*

Plusieurs facteurs concourent à définir la place subjective de A : -le contenu des propos laisse supposer "l'importance" de A que l'on 'a peur' de voir partir; -le type de dispositif langagier : patron/collègue sont les énonciateurs, A l'objet de leur discours; -le double rapport de parole.

En étant ainsi de fait, extérieure à l'échange qu'elle rapporte, A s'octroie une place subjective haute : une telle mise en scène lui permet en effet de faire passer par d'autres, plus subtilement car de manière indirecte, une image de soi valorisante au niveau dialogal. De plus, en évitant de se flatter, A ne déroge pas au principe de modestie (Kerbrat, 90) puisqu'elle ménage les faces en présence. En se cachant derrière les mots d'autrui, elle ne prend pas le risque d'être accusée de vouloir se donner le beau rôle.

Cette stratégie évoque la notion d'alibi définie par Bergheaud (86), bien que nous en détournions le sens et l'usage. En effet, l'auteur s'intéresse aux 'guillemets oraux, sans attribution du dit explicite'. Ce procédé consistant à 'faire parler' ou 'faire dire' à d'autres peut apparaître comme un véritable jeu de cache-cache auquel se livre le locuteur avec son interlocuteur. S'il peut se désolidariser des propos d'autrui, l'auteur se demande en effet comment être certain qu'il rejette en bloc ce qu'il place entre guillemets. Car même s'il n'adhère pas à ces paroles, il les utilise. Bergheaud souligne qu'il veut bien, d'une certaine manière, les faire et les laisser entendre. En recourant au DR, il se met à l'abri, il ne s'expose pas vraiment à la critique : il possède, dans les termes de l'auteur, un alibi. "De ces paroles, il s'est distingué". Contrairement aux guillemets oraux analysés par Bergheaud, les DRD examinés ici portent précisément des marques d'identification très claires.

Le terme d'alibi nous paraît cependant justifié pour qualifier le "jeu" auquel se livre A (ex 3) mais aussi en partie dans les exemples 4 et 5 suivants : le recours explicite à d'autres voix lui permet de se valoriser en laissant dire par d'autres ce qu'elle n'oserait pas, par modestie, dire en son nom. En se présentant comme simple "écho" de la parole d'autrui, elle s'attribue une place subjective haute tout en remportant l'adhésion de ses interlocutrices au plan dialogal.

exemple 4

- A ... il a dit à V (P) *faudra dire à melle A qu'elle vous montre un peu pour la comptabilité tout ça parce qu'on sait jamais ce qui peut se passer euh t'sais*  
 B ah tu vois ouais ouais ouais  
 A alors V elle a dit (V) *oui oui mais elle m'a déjà montré un peu A t'sais c'qui était vrai parce que moi je lui ai dit (A) pendant les vacances moi je veux que tu le fasses un peu le boulot eh euh parce que* sinon merde eh ...  
 C mmum mmum

L'échange rapporté entre P et une autre employée V (ex 4), permet encore à A -objet du discours- de renvoyer d'elle une image subjective "d'experte" tout en soulignant un rapport hiérarchique où elle apparaît dominante. Les termes de l'auto-citation ('je veux que tu le fasses') confirme ce rapport de dominance et renforce surtout les propos de V : en renvoyant une image d'employée consciencieuse mais plus subtilement encore en montrant qu'elle a anticipé sur la requête de P, A possède l'avantage sur ce dernier.

exemple 5

- A il lui a dit euh comme ça (P) *mais euh vous savez pas vous pourquoi elle est pas là euh mardi après midi euh* A V elle a dit (V) *ah non non euh elle m'a rien dit*

L'exemple 5 met de nouveau en scène P et V. En position basse de demandeur, P cherche à soutirer de V une information sur A. V nie connaître cette information mais le co-texte nous apprend qu'elle la détient. Elle se positionne ainsi comme complice, acquise à la 'cause' de A. Le ralliement de ses collègues à déconsidérer P et/ou à le présenter en position basse (cf exemple 6), conforte la position haute de A au niveau dialogal.

exemple 6

- A tout de suite il l'a appelé  
 B ah bon  
 A (P) *qu'est-ce qui se passe*  
 B ah beh ouais beh



- A Ph il lui dit (Ph) *beh écoutez moi je j'ai trouvé mieux ailleurs eh*  
 C eh bien sûr eh  
 A (Ph) *c'est tout c'est clair*  
 A ... chais pas comment il lui a dit enfin (P) *y a aucun moyen de revenir sur votre décision* il lui a dit (Ph) *oh surtout pas*  
 C ah ouais

L'exemple 6 illustre un nouvel échange doublement rapporté entre P et Ph. A n'est plus objet du discours ; les propos de Ph visent plutôt à renforcer le point de vue défendu par A selon lequel il est difficile de travailler pour P. Au poids argumentatif des paroles d'un autre, qui donnent d'autant plus de force à sa démonstration, s'ajoute de façon plus percutante encore " la représentation directe de l'interaction entre les personnages " (Roulet, 01 : 295). Par ailleurs, A montre qu'elle sait : soit l'un des protagonistes lui a rapporté la scène soit elle y a assisté. Quel que soit le fait, elle est dans la confiance, ce qui contribue encore à la placer en position haute.

Dans les exemples précédents, c'est par l'intermédiaire d'autres énonciateurs que A cherchait à se placer en position haute, ceci en dévalorisant P. Dans les exemples 7 à 12, A choisit de se mettre directement en scène avec P.

#### exemple 7

- A : il m'a appelé et i m'a dit (P) *çà m'a filé un coup que monsieur Ph s'en aille*

Dans l'exemple 7, P avoue qu'il est affecté par le départ de Ph. En tant qu'énonciataire privilégiée de cet aveu qui place P, son supérieur hiérarchique, en position basse, A occupe la position haute dans l'échange.

Le choix de rapporter certains des propos de P est toujours lié à la volonté de faire émerger une image négative de ce dernier. Le conflit entre A et P trouve en partie son origine dans la personnalité controversée de P avec lequel il est difficile de travailler harmonieusement. Sensible et affecté dans l'exemple 7, A le montre en 8 autoritaire, entêté (usage de formules simplistes et caricaturales),

#### exemple 8

- A a/ i fait (P) *c'est moi le patron c'est moi qui décide ...*  
 A b/ ... il leur a dit (P) *ehh alors je vous avertis c'est obligatoire si vous venez pas c'est une faute*

Par le biais d'une auto-citation (ex 9), A se présente en femme de terrain, ayant les qualités requises pour s'adresser aux salariés tout en jouant un rôle de "conseillère en communication" auprès de P.

exemple 9

A moi je lui ai dit (A) mais pourquoi vous leur dites comme ça dites leur d'une manière à les attirer

A cherche à souligner le caractère paradoxal de P qui montre un sens parfois trop archaïque, selon elle, de la hiérarchie (ex 8), ou bien qui en est parfois totalement dénué, comme avec elle dans l'exemple 10 suivant. A la suite d'une dispute, A raconte comment P a fait "le premier pas" vers la réconciliation. Ce sont ici les aspects vocaux (inflexions mielleuses, doucereuses) utilisés en vue de le ridiculiser qui permettent à A de lui attribuer la place basse dans l'échange,

exemple 10

A et le lundi il arrive (P) *bonjour melle vous allez bien vous avez passé un bon weekend* moi ça m'a pas passé je lui dis (A) *oui très bien*

De la même manière, A ironise parfois et le présente comme un être puéril, à la limite du grotesque. Dans l'exemple 11, la locutrice évoque la préparation d'un pot auquel elle ne pourra pas participer. P s'en souvient,

exemple 11

A (P) *oh la la la la la* comme ça un hystérique moi je me demandais ce qui se passait (P) *mais vous êtes pas là vous ah non non non il faut reporter la date il faut reporter la date*

Le choix délibéré de rapporter le premier DRD (en y mettant le 'ton') établit une fois de plus un rapport de place dans lequel A apparaît censée, raisonnable face à un P quelque peu survolté, voire "hystérique" aux dires de A. Soulignons encore ici l'importance des aspects vocaux et de la représentation directe de l'événement, intransposable en discours rapporté indirect par exemple.

Dans les exemples qui suivent, A relate un autre conflit qui l'oppose à un autre de ses collègues E. La locutrice "utilise" alors une autre facette de sa relation avec P. Ce dernier apparaît dès lors comme "l'intermédiaire" entre A et E : il annonce à la première les griefs de E tout en lui offrant l'occasion de s'expliquer. Plusieurs facteurs vont contribuer à s'assurer, pour A, une position

### Présentation générale

haute : d'une part, sa relation avec P qui, si elle change de nature, n'en est pas modifiée pour autant aux niveaux des positionnements de chacun : A demeure en position haute et prend P pour témoin de la dispute tout en lui donnant des ordres auxquels il se plie,

#### exemple 12

- A a/ ... (A) *appelez le devant moi là vous appelez le chef d'atelier ...*  
A b/ j'ai dit (A) *je veux je veux que vous lui demandiez (P) non non non on va pas faire ça ... j'ai dit (A) appelez le ... ah il l'a fait il a pris le téléphone...*

D'autre part, A le montre frileux à seule fin de mieux se présenter comme étant, elle, quelqu'un d'audacieux

- A mon le patron i m'a dit (P) *n'y allez pas n'y allez parce qu'il va dire que c'est moi qui vous l'ai répété j'y dis (A) comment je vais me laisser faire ...*

Paradoxalement, bien que P ait été souvent en position basse, il n'en demeure pas moins le patron. Tout ce que va dire A est d'autant plus percutant qu'elle le dit précisément devant lui. Elle sort de son rôle d'employée pour se hisser à une position subjective symétrique, voire supérieure à P.

Concernant E, il apparaît le plus souvent en tant qu'objet du discours rapporté, comme dans l'ex13 où A le discrédite auprès d'un client,

#### exemple 13

- A quand tu sais qu'il est à côté le téléphone sur le bureau et qu'il répond pas euh moi j'attrape les boules alors là tu vois j'ai dit (A) *écoutez monsieur le chef d'atelier aujourd'hui ne désire pas répondre alors vous appellerez à un autre moment au revoir...*  
A ... mais moi j'ai pris les devants je suis allée le voir et je lui ai dit (A) *é si tu veux jouer à ce jeu là j'ai dit ça va pas faire j'ai dit parce que moi c'est moi qui ai les clients au bout du téléphone eh alors j'ai dit à ton client à qui tu voulais pas répondre je lui ai répondu ça... (é) oui euh ouais comme ça tu te fais pas chier comme ça c'est moi qui me ferais (A) ah beh j'y dis faut prendre ses responsabilités mon grand eh j'y dis tu veux jouer au con tu es tu prends tu joues jusqu'au bout...*

Il est à noter que A ne fait parler E qu'à deux reprises, comme si elle n'accordait pas crédit ou une moindre importance à ses propos. A l'opposé, l'exemple 13 est un des nombreux cas d'auto-citations de cet extrait du corpus. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'auto-citation est une stratégie fréquente qui prouve, selon Vincent et Dubois (96), qu'on a réfléchi sur l'aspect des choses que l'on discute, que l'on a de la constance dans ses opinions ou encore que l'on

accorde de l'importance à ses propos. En donnant une image de ce qu'elle est dans ses échanges au niveau dialogique, l'auto-citation permet à A de guider ses interlocutrices du niveau dialogal vers l'image qu'elle souhaite les voir lui attribuer. Ainsi, lorsqu'elle fait parler E (ex 13), A le présente comme quelqu'un de lâche -elle ne lui donne la parole que pour montrer qu'il craint les retombées de son acte- face à sa propre image de personne qui ose dire à tous le fond de sa pensée.

Pour terminer, nous mentionnerons un dernier type de DRD qualifié de 'discours d'autorité'. Celui-ci est défini "comme tout énoncé émis par un locuteur socialement mandaté pour se prononcer sur un sujet" (Vincent et Dubois, 96 : 118). En tant que supérieur hiérarchique de E, L dans l'exemple 14, possède une légitimité certaine. Comme le soulignent Vincent et Dubois (96 : 117), il arrive au bon moment pour confirmer les propos de A et la conforter dans sa position haute.

exemple 14

A il est allé voir mon patron il lui a dit (L) *moi je ne peux je vais finir par ne plus venir dans votre entreprise je ne peux plus supporter votre chef d'atelier il a une façon de me parler je ne peux plus le supporter*

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons illustré la pluralité de voix que le sujet fait entendre dans son discours grâce à l'emploi d'un procédé explicitement marqué par cette multiplicité des sources énonciatives : le discours rapporté direct. Nous espérons avoir contribué à montrer que ce recours à d'autres voix répond, chez le sujet, à un projet de parole, voire de communication plus large, lié en l'occurrence aux images de soi véhiculées dans le discours :

Le rôle que se donne un locuteur en se mettant en scène dans le récit de sa relation avec un tiers représente, directement ou non, une image du rôle qu'il voudrait que son interlocuteur lui reconnaisse. Une opération performative est accomplie par la représentation du dire dans le dit et par l'insertion des dits d'un absent cité (De Gaulmyn, 94 : 388).

L'image que la locutrice se construit dépend des propos qu'elle rapporte, des divers énonciateurs qu'elle convoque dans son discours, de la relation qu'elle entretient avec eux et des rapports de places qui en découlent.

L'enjeu est de taille pour celui qui recourt aux DRD et le bénéfice qu'il en retire peut être d'autant plus important que le locuteur en use avec finesse. Pour

## Présentation générale

Vincent et Dubois, il ne fait pas de doute que les individus sont particulièrement adroits et jouent habilement de ces procédés :

Le discours rapporté est une stratégie de mise en exergue de propos, qu'il s'agisse de citations ou d'assertions. Le mouvement de détachement est double puisque les propos et les auteurs subissent un traitement particulier. Dans ce mouvement de détachement, le grand gagnant est le locuteur, car il fait valoir la pertinence du propos et en assume la responsabilité, tout en se plaçant très souvent en avant scène. Ce pourrait être un jeu dangereux. Mais les locuteurs connaissent naturellement les limites de leur rôle et perdent rarement (la face). Il nous faut donc reconnaître la maîtrise avec laquelle les individus utilisent les nombreuses ressources dont ils disposent (Vincent et Dubois, 96 : 133).

Si les DRD illustrent l'hétérogénéité des sujets, celle-ci ne signifie pas pour autant éparpillement, au sens où les voix invoquées traverseraient le discours sans aucun lien entre elles. L'hétérogénéité de voix favorise la mise en place d'une série de rapports de places subjectifs qui permet l'émergence d'une image de la locutrice et constitue ainsi une part de son identité de sujet parlant, voire de sujet tout court. Dans nos interactions, nous ne véhiculons que des images qui reflètent ce que peu à peu, nous devenons au regard des autres et qui font sens pour tous les interactants. Ces images contribuent ainsi à construire le sujet "partenaire" des interactions futures dans la mesure où les interlocuteurs, ayant en mémoire ce fragment d'identité, communiqueront à l'avenir en se fondant sur cette position spécifique associée à toutes celles qui vont se construire au fil de leur histoire interactionnelle.

L'analyse de cette hétérogénéité permet donc de mettre en évidence non pas des êtres totalement "fragmentés" mais plutôt des sujets parlants qui puisent leur cohérence non seulement en dialoguant les uns avec les autres mais en convoquant également dans leur parole ces différentes sources énonciatives. Le sujet se définit ainsi à travers les deux couches dialogale et dialogique qui pénètrent tous ses discours et dont l'analyse simultanée semble constituer un bon moyen pour accéder au sens.

## Références

- Authier-Revuz J., 1982, Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours, *DRLAV*, 26, p. 91-151.
- Bergheaud A., 1986, Dire entre guillemets. Voix multiples dans le discours, *Cahiers Charles V*, 8, p. 138-154.
- Bertrand R. & Espesser R., 1998, Prosodie et Discours rapporté : la mise en scène des voix, *Selected Papers from the 6<sup>th</sup> International Pragmatics Conference*, Vol. 2, Edited by J. Verschueren. Antwerp, p. 45-56.

- Bertrand R. & Espesser R., 2002, Voice diversity in conversation: a case study, *Speech Prosody* In B. Bel; I. Marlien (eds.), ISBN 2-9518-2330-2330. Aix-en-Provence : SProSIG. 2002, p. 171-174.
- De Gaulmyn M.-M., 1992, Grammaire du français parlé. Quelques remarques autour du discours rapporté, in Actes du Congrès de l'ANEFLE *Grammaire et français langue étrangère*, Joussaud & Pétrissans, Grenoble, p. 22-23.
- De Gaulmyn M.-M., 1994, Effets en retour du discours rapporté dans le récit oral de témoignage, in Actes du Colloque *Le Récit Oral*, p. 385-395.
- Demers M., 1996, *Prosodie, Syntaxe et Discours. Le cas du discours rapporté en français québécois*. Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Editions de Minuit.
- Jacob L., 1987, Discours rapporté et intonation. Illusion ou réalité de la polyphonie, *Études de linguistique appliquée*, 66, p. 71-88.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1990, *Les interactions verbales*, Tome 1, 1992 Tome 2, Armand Colin.
- Léandri S., 1993, Prosodic aspects of reported speech, in *ESCA Workshop on Prosody*, 41, Lund, p. 152-155.
- Morel M.-A., 1996, Le discours rapporté direct dans l'oral spontané, *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 77-90.
- Rosier L., 2001, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot.
- Roulet E., Filliettaz L., Grobet A., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Peter Lang.
- Vincent D. & Dubois S., 1996, *Le discours rapporté au quotidien*, Nuit Blanche.
- Vion R., 1995, La gestion pluridimensionnelle du dialogue, in *Cahiers de Linguistique Française*, 17, p. 179-203.
- Vion R., 2001a, Effacement énonciatif et stratégies discursives, in A. Joly et M. De Mattia (éds) : *Mélanges en l'honneur de René Rivara*, Paris, Ophrys, Octobre 2001 (à paraître).
- Vion R., 2001b, Modalités, Modalisations et activités langagières, *Marges Linguistiques*, n° 2, www : <http://MargesLing.com/>, (à paraître).